GROUPE	6	HERBICIDE

NUFARM

Koril 235
HERBICIDE LIQUIDE

CONTIENT BROMOXYNIL CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

Utiliser sur l'avoine, le blé de printemps et le blé d'hiver, le lin, la luzerne, le maïs de grande culture et le maïs sucré, l'orge, le seigle d'automne, le triticale, les graines de l'alpiste des Canaries, l'ail et l'oignon (bulbe sec seulement). Supprime les plantules de mauvaises herbes annuelles difficiles à détruire.

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI.

GARANTIE: Bromoxynil, présent sous forme d'ester octanoate … 235 g/L

No. D'ENREGISTREMENT 25341 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT {symbol} POISON
DANGER: IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

Nufarm Agriculture Inc.
5507 1st Street SE
Calgary, Alberta T2H 1H9
1-800-868-5444

Numéro d'urgence 24 heures par jour 1-800-424-9300

Koril est une marque déposée de Nufarm Agriculture inc.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET MODE D'EMPLOI . SECTION 1

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES ..... SECTION 2

PULVÉRISATION ET DIRECTIVES DE MÉLANGE POUR L'ÉPANDAGE TERRESTRE OU AÉRIEN ..... SECTION 3

DIRECTIVES RELATIVES AUX CULTURES, INCLUANT LES MÉLANGES EN CUVE

Luzerne (stade plantule et établi) ..... **SECTION 4**
Orge (sans légumineuses comme plante-abri) ..... **SECTION 5**
Graines de l'alpiste des Canaries ..... **SECTION 6**
Maïs (de grande culture et sucré) ..... **SECTION 7**
Seigle d'automne ..... **SECTION 8**
Lin (incluant les variétés à basse teneur en acide linoléique) ……. **SECTION 9**
Avoine (sans légumineuses comme plante-abri)..... **SECTION 10**
Triticale (sans légumineuses comme plante-abri) ..... **SECTION 11**
Blé (de printemps et d'hiver – sans légumineuses comme plante-abri) ..... **SECTION 12**
Ail ..... **SECTION 13**
Oignon (bulbe sec seulement) ..... **SECTION 14**
Cultures minimales ou sans labour ..... **SECTION 15**
Le brûlage en présemis ..... **SECTION 16**
Canola (avant la plantation) ..... **SECTION 17**

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide est homologué pour être mélangé en cuve avec les produits suivants :

2, 4-D
MCPA
Atrazine
AVENGE 200-C
ACHIEVE Liquide
Herbicide HORIZON Mélange en réservoir
BANVEL II
ULTIM 75DF
ACCENT 75DF
Glyphosate (présent sous formes de sel d'isopropylamine ou sel d'potassium)
AIM EC Herbicide
L'HERBICIDE LIQUIDE ROUNDUP WEATHERMAX AVEC LA TECHNOLOGIE TRANSORB 2

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ ……**SECTION 18**
Précautions
Intervalles de pré-récolte de paissance
Premiers soins
Renseignements toxicologiques
Numéros de téléphone d’urgence
Entreposage
Élimination

SECTION 1 :
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :
Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide supprime les mauvaises herbes germinatives telles que la renouée liseron, le sarrasin de Tartarie et la renouée scabre. Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide est plus efficace quand il est pulvérisé sur des plantules de mauvaises herbes. Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide est une préparation d'ester peu volatile. Pulvérisé selon les directives, Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide supprime certaines mauvaises herbes, qui privent d'humidité et d'engrais vitaux les cultures de jeune maïs et de céréales, réduit la contamination des cultures par des graines de mauvaises herbes, améliore la qualité et facilite les récoltes. Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide est un herbicide de contact qui doit être appliqué uniformément sur les plantules de mauvaises herbes pour une suppression optimale.

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut diminuer l'activité biologique engendrant une réduction de l'efficacité ou dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait donc communiquer avec Nufarm Agriculture Inc. au 1-800-868-5444 pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas identifié sur l'étiquette du produit antiparasitaire en question. L'utilisateur accepte le risque de pertes qui résulteront de l'utilisation d'un mélange en cuve non inscrit sur une étiquette ou qui n'est pas précisément recommandé par Nufarm Agriculture Inc.

MODE D'EMPLOI :

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion, il importe de noter que Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide est un herbicide du groupe 6. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide et à d'autres herbicides du groupe 6. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide ou les herbicides du même groupe 6 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.

- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant éventuellement un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Nufarm Agriculture Inc. au 1-800-868-5444 ou à www.nufarm.ca.

SECTION 2 :

MOMENT DE LA PULVÉRISATION :
Pour de meilleurs résultats, pulvériser jusqu'au stade de 4 feuilles des mauvaises herbes. Épandre le produit dans de bonnes conditions de croissance. L'application doit être effectuée avant que la culture ne recouvre les mauvaises herbes.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES PAR Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide SEUL

Plantules jusqu'au stade de 4 feuilles :

Renouée scabre	Renouée à feuille de patience
Renouée persicaire	Bardanette épineuse
Kochia à balais **	Saponnaire des vaches *
Abutilon ***	Petite herbe à poux
Amarante résistant à la triazine *	Lampourde
Soude roulante **	Moutarde sauvage *
Tabouret des champs	Morelle d'Amérique

Plantules jusqu'au stade de 8 feuilles :

Renouée liseron	Sarrasin
Chénopode blanc	Sarrasin de Tartarie
Séneçon vulgaire	

* Sous des conditions normales, cette plante sera supprimée jusqu'au stade de 4 feuilles. Les plantules dont le stade foliaire est plus avancé risquent de ne pas être supprimées.
** Pulvériser avant que les plantes aient 5 cm de hauteur.
*** Pulvériser avant que les plantes aient 8 cm de hauteur.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES PAR Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + MCPA

Mauvaises herbes mentionnées pour Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide utilisé seul, plus les mauvaises herbes suivantes :

Plantules jusqu'au stade de 4 feuilles :

Neslie paniculée	Sagesse des chirurgiens
Silène noctiflore	Amarante à racine rouge
Bourse-à-pasteur	Tournesol spontané
Chardon des champs ****	Ortie royale ***
Laiteron des champs ****	Matricaire inodore *
Colza spontané **	

Stade de 8 feuilles :

Petite herbe à poux	Moutarde sauvage
Tabouret des champs	Vélar fausse giroflée

* Annuelles du printemps seulement. Les mauvaises herbes hivernantes ne seront pas supprimées.
** Pour les infestations sévères, mélanger en cuve 550 g de matière active de MCPA à l'hectare.
*** Mélanger en cuve 550 g de matière active de MCPA à l'hectare. Les plantes ayant plus de 4 feuilles risquent de ne pas être supprimées. Les plantes qui émergent après la pulvérisation, comme c'est souvent le cas sur les terres tourbeuses, ne seront pas supprimées.
**** Les parties épigées sont supprimées.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES PAR Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + 2,4 -D

Mauvaises herbes mentionnées pour Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide utilisé seul, plus les mauvaises herbes suivantes :

Plantules jusqu'au stade de 4 feuilles :

Neslie paniculée	Amarante à racine rouge *
Tournesol spontané	Sagesse des chirurgiens *
Silène noctiflore	Bourse-à-Pasteur

Plantules jusqu'au stade de 8 feuilles :

Tabouret des champs	Moutarde sauvage

* Le taux le plus élevé de 2,4-D est recommandé pour les mauvaises herbes plus grandes qui passent l'hiver (rosettes d'automne).

SECTION 3 :

PULVÉRISATION ET DIRECTIVES DE MÉLANGE POUR L'ÉPANDAGE TERRESTRE OU AÉRIEN

Pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille plus petite que celle correspondant à la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Pulvérisation aérienne : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille plus petite que celle correspondant à la classification moyenne de l'ASAE. Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe de pulvérisation NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

DIRECTIVES DE MÉLANGE :

1. Remplir d'eau propre la moitié du réservoir du pulvérisateur.
2. Ajouter la quantité requise de Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide. Débuter l'agitation.
3. Lors de mélange en cuve, verser d'abord la quantité recommandée du produit d'association dans le réservoir du pulvérisateur, agiter puis ajouter ensuite Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide (à moins d'indication contraire).
4. Poursuivre le remplissage du réservoir du pulvérisateur avec de l'eau et continuer à agiter.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR :
Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide est recommandé en mélange en réservoir avec d'autres produits.
Suivre **toutes les directives** pour le mélange, la pulvérisation, les mises en garde, les restrictions, la rotation des cultures, le moment de la pulvérisation, les intervalles de pré-récolte, etc., sur les étiquettes des produits mélangés en cuve avec Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide.

DOSES D'APPLICATION:
Consulter les directives spécifiques pour chacune des cultures.
À la dose de 1,2 L/ha, un contenant de 9,71 litres traite 8,1 hectares (20 acres).
À la dose de 1,4 L/ha, un contenant de 9,71 litres traite 6,9 hectares (17,1 acres).

Bien rincer les réservoirs du pulvérisateur et les conduites, et nettoyer tous les filtres, les tamis et les pastilles. Choisir les pastilles de buses pour pulvériser le volume d'eau recommandé à l'hectare. Il n'est pas conseillé d'utiliser des buses à miroir. Régler la hauteur de la rampe pour assurer une couverture uniforme des mauvaises herbes. Pour les épandages terrestres, pulvériser entre 5 et 10 km à l'heure. Calibrer le pulvérisateur et s'assurer que toutes les pastilles sont en bon état et qu'elles pulvérisent le même volume.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :
Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons précisées sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Ne pas épandre sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive ; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Afin de diminuer le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, prendre en considération les caractéristiques et les conditions du site avant de traiter. Les caractéristiques et les conditions du site qui peuvent occasionner le ruissellement sont, mais ne se limitent pas à : une sévère pluie, une pente (modérée à abrupte), un sol nu, un sol mal drainé (p.ex. des sols compactés ou à texture fine, comme l'argile).

Éviter d'appliquer ce produit si l'on prévoit une sévère pluie.

La contamination des zones aquatiques à cause du ruissellement, peut être réduite par la mise en place d'une bande de végétation entre la zone traitée et le bord de l'étendue d'eau.

Zones tampons

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée en aval des habitats terrestres sensibles (tels que pâturages, terres boisées, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et terres arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens ou marins sensibles.

Méthode d'application	Culture		Zone tampon (mètres) requise pour la protection des :				
			Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :		Habitats terrestres
			moins de 1 m	1 m	moins de 1 m	1 m	
Pulvérisateur agricole*	Toutes les cultures		1	1	1	1	1
Pulvérisation aérienne	Orge et blé	Voilure fixe	20	5	1	1	55
		Voilure tournante	20	3	1	1	45

* Dans le cas des pulvérisateurs agricoles, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans de réduction de la dérive de pulvérisation. Une rampe de pulvérisation équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui descend jusqu'au couvert végétal ou au sol permet de réduire la zone tampon indiquée sur l'étiquette de 70 %. Une rampe de pulvérisation dont chaque buse est munie d'écrans coniques fixés à 30 cm au-dessus du couvert végétal ou du sol permet de réduire la zone tampon prescrite sur l'étiquette de 30 %.

Lors de l'utilisation d'un mélange en cuve, consulter les étiquettes des autres produits du mélange et se conformer à la plus grande des zones tampons prescrites (la plus restrictive) pour les produits utilisés dans le mélange en cuve.

Remarque : Les préposés à l'application de produits antiparasitaires peuvent calculer de nouveau la zone tampon propre à un site en combinant les renseignements relatifs aux conditions météorologiques en vigueur et les facteurs relatifs à la pulvérisation dans le cas de toutes les applications par pulvérisateur à jet porté, au champ et par voie aérienne, pour les produits qui précisent sur l'étiquette le libellé suivant concernant la classification de la taille des gouttelettes : « NE PAS appliquer en gouttelettes de taille inférieure au calibre [fin ou moyen ou grossier] de la classification l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). » On peut accéder au calculateur de zones tampons dans le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

Instructions génériques sur l'étiquette concernant l'épandage aérien

Mode d'emploi

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation
Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans *le Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Mises en garde concernant l'opérateur
Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit
Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

Volume : Quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 20 litres à l'hectare.

POUR L'ÉPANDAGE AÉRIEN, se référer aux 12 points suivants :

1. Les mauvaises herbes doivent être traitées aux différents stades de croissance recommandés, alors que les plantes poussent activement. Le stade de croissance des mauvaises herbes doit être vérifié avant la pulvérisation.
2. Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide, soit avec MCPA ou 2,4-D, doit être pulvérisé selon des volumes d'au moins 20 L/ha. Lorsque la couverture végétale est dense ou que la plupart des mauvaises herbes sont la saponaire des vaches, une polygonacée, l'ortie royale, l'amarante ou le chardon des champs, il est recommandé d'utiliser un volume de 40 L/Ha pour obtenir de meilleurs résultats.
3. La dose d'emploi recommandée à l'hectare de Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide avec les herbicides phénoxy ne doit pas être réduite.
4. Une largeur de bande d'aspersion efficace (établie selon la largeur de la rampe et les chevauchements de la pulvérisation) doit être exactement maintenue. Effectuer des essais afin de déterminer la largeur de la bande d'aspersion efficace de l'aéronef. (Par exemple, la largeur de la bande d'aspersion efficace pourrait être moins que la moitié de toute la bande d'aspersion.)
5. Il est recommandé d'utiliser des buses à jet plat ou des buses à jet en cône creux.
6. Les buses doivent être placées de manière à contrebalancer les tourbillons d'extrémité d'ailes et les souffles d'hélices des aéronefs. Les buses ne doivent pas être placées à moins d'un mètre de l'extrémité des ailes des aéronefs.
7. Les buses doivent être orientées (l'orientation étant mesurée à partir de la direction du jet) de façon à obtenir une gouttelette de densité minimale pour une couverture maximale.

VOLUME	TYPE DE BUSE	ORIENTATION DE LA BUSE
20 L/h	à jet plat	90°
	à jet en cône creux	135°
30 L/h	à jet plat	90°-135°
	à jet en cône creux	135°
40 L/h	à jet plat	135°
	à jet en cône creux	135°-180°

8. Un marquage ou un repérage sont essentiels (des «signaleurs automatiques» doivent seulement être utilisés comme système de sécurité).
9. Éviter l'épandage lorsque la température est supérieure à 25°C.
10. Épandre seulement lorsque le vent souffle en direction contraire d'une culture sensible.
11. Ne pas épandre en l'absence de vent ou si la vitesse du vent est supérieur à 8 km à l'heure.
12. Pour l'épandage aérien, les personnes qui font les mélanges ou les chargements doivent porter une combinaison sur leurs vêtements de travail habituels.

Pression de la pulvérisation :	Terrestre: 275 kPa. Aérien : Utiliser les pressions inférieures de la gamme de pressions recommandées par le fabricant de la buse.
Buses :	Terrestre: buse à jet plat recommandé. **Ne pas utiliser de buses à jet miroir.** Aérien: voir le point 7 ci-dessus.

SECTION 4 :
LUZERNE (Plantule et luzerne établie pour la production de semence seulement)
Provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba seulement

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide utilisé SEUL	
Mauvaises herbes supprimées :	Mauvaises herbes présentées à la section 2.
Stade de la culture :	Plantule – De la 2^{e} à la 6^{e} feuille trifoliée. Ne pas appliquer sur les plantules stressées. Établie – jusqu'à ce que la luzerne mesure 25 cm de hauteur. Un maximum de 2 applications par année sur la luzerne établie.
Méthode d'application :	Épandage terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Appliquer dans 100 litres d'eau à l'hectare. Consulter la section 3.
Dose d'emploi :	Plantule – 1,2 L/ha. Établie – 1,2 à 1,4 L/ha.

Note : Une phytotoxicité temporaire, comme une brûlure sur la feuille, peut survenir en présence de mauvaises conditions de croissance (frais et trempe, ou chaud [plus de 25ºC] et humide).
Ne pas appliquer sur les plantules de luzerne au stade unifolié ou à la première feuille trifoliée.
Éviter le chevauchement, car ceci pourrait endommager sérieusement la culture.

SECTION 5 :
ORGE (sans plante-abri de légumineuse)

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide utilisé SEUL	
Mauvaises herbes supprimées :	Mauvaises herbes présentées à la section 2.
Stade de la culture :	La culture peut être traitée du stade 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard mais pas après le stade de gonflement.
Méthode d'application :	Terrestre – appliquer dans 100 litres d'eau à l'hectare. Aérien – appliquer dans 20-40 litres d'eau à l'hectare. Consulter la Section 3.
Dose d'emploi :	Mauvaises herbes jusqu'au stade foliaire indiqué – 1,2 L/ha. Mauvaises herbes à un stade foliaire plus avancé - 1,4 L/ha.

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + MCPA	
Mauvaises herbes supprimées :	Voir Section 2 sous mélange Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + MCPA.
Stade de la culture :	La culture peut être traitée du stade 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.
Méthode d'application :	Terrestre – appliquer dans 50-100 litres d'eau à l'hectare. Aérien – appliquer dans 20-40 litres d'eau à l'hectare. Consulter la Section 3.
Dose d'emploi :	1,2 L/ha de Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + 275 - 550 g de matière active de MPCA à l'hectare.

Note : Il est préférable d'utiliser le MCPA-K pour supprimer l'ortie royale, bien que d'autres solutions puissent aussi convenir. Verser d'abord le MCPA dans le réservoir du pulvérisateur, agiter, puis ajouter Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide.

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + 2,4-D	
Mauvaises herbes supprimées :	Voir la section 2, sous mélange Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + 2,4-D.
Stade de la culture :	La culture peut être traitée du stade de la 4^{e} feuille jusqu'au début du stade de la feuille étendard. L'épandage avant le stade de la 4^{e} feuille pourra endommager la récolte.
Méthode d'application :	Terrestre – appliquer dans 100 litres d'eau àl'hectare. Aérien – appliquer dans 20-40 litres d'eau à l'hectare. Consulter la Section 3.
Dose d'emploi :	1,2 L/ha de Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + 275 - 420 g de matière active de 2,4-D à l'hectare.

Note : 2,4-D ester est préféré bien qu'on puisse utiliser d'autres formules. Ajouter d'abord 2, 4-D au réservoir du pulvérisateur, agiter et ensuite ajouter Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide.

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + AVENGE 200-C	
Mauvaises herbes supprimées :	Voir la section 2, plus la folle avoine entre le stade de la 3e et de la 5e feuille.
Stade de la culture :	Entre la 2e et la 6e feuille.
Méthode d'application :	Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Appliquer dans 100 litres d'eau à l'hectare. Consulter la Section 3.
Dose d'emploi :	1,2 –1,4 L/ha de Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + 3,5 – 4,25 L/ha d'AVENGE 200-C.

Note : Ajouter d'abord Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide au réservoir, bien agiter et ensuite ajouter AVENGE 200-C. Consulter le mode d'emploi, les mises en garde et les restrictions de l'étiquette d'AVENGE 200-C.

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + MCPA + AVENGE 200-C	
Mauvaises herbes supprimées :	Voir la section 2, sous mélanges Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + MCPA, plus la folle avoine entre le stade de la 3e et de la 5e feuille.
Stade de la culture :	Entre la 2e et la 6e feuille.
Méthode d'application :	Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Appliquer dans 100 litres d'eau à l'hectare. Consulter la Section 3.
Dose d'emploi :	1,2 L/ha de Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide +275-550 g de matière active de MCPA à l'hectare + 3,5 – 4,25 L/ha d'AVENGE 200-C. Utiliser la formulation ester de MCPA seulement.

Note : Ajouter d'abord MCPA ester au réservoir, bien agiter et ajouter Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide, bien agiter et ensuite ajouter AVENGE 200-C. Consulter le mode d'emploi, les mises en garde et les restrictions de l'étiquette d'AVENGE 200-C.

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + ACHIEVE Liquide	
Mauvaises herbes supprimées :	Voir la section 2, plus les mauvaises herbes mentionnées sur l'étiquette d'ACHIEVE Liquide.
Stade de la culture :	Entre la 2^{e} feuille et le début de la feuille étendard.
Méthode d'application :	Terrestre – appliquer dans 50-100 litres d'eau à l'hectare. Aérien – appliquer dans 30-45 litres d'eau à l'hectare. Consulter la Section 3.
Dose d'emploi :	1,2 L/ha de Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + 0,5 L/ha d'ACHIEVE Liquide + 0,5% v/v d'adjuvant TURBOCHARGE.

Note : Ajouter d'abord ACHIEVE Liquide au réservoir, bien agiter et ajouter Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide, bien agiter et ensuite ajouter l'adjuvant TURBOCHARGE. Consulter le mode d'emploi, les mises en gardes et les restrictions de l'étiquette d'ACHIEVE Liquide.

SECTION 6 :
GRAINES DE L'ALPISTE DES CANARIES (production de semence pour les aliments d'oiseaux)

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide utilisé SEUL	
Mauvaises herbes supprimées :	Mauvaises herbes présentées à la section 2.
Stade de la culture :	De la 3^{e} à la 5^{e} feuille.
Méthode d'application :	Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Appliquer dans 100 litres d'eau à l'hectare. Consulter la Section 3.
Dose d'emploi :	1,2 L/ha.

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + MCPA	
Mauvaises herbes supprimées :	Voir Section 2 sous mélange Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + MCPA.
Stade de la culture :	De la 3^{e} à la 5^{e} feuille.
Méthode d'application :	Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Appliquer dans 100 litres d'eau à l'hectare. Consulter la Section 3.
Dose d'emploi :	1,2 L/ha de Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + 275 g de matière active de MPCA à l'hectare.

Note : Il est préférable d'utiliser le MCPA ester, quoique d'autres formulations peuvent également être utilisées. Verser d'abord le MCPA dans le réservoir du pulvérisateur, agiter, puis ajouter Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide.

SECTION 7 :
MAÏS (de grande culture et sucré)

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide SEUL	
Mauvaises herbes supprimées :	Mauvaises herbes présentées à la section 2.
Stade de la culture :	Pour une suppression maximale des mauvaises herbes, traiter la culture entre le stade de 4 à 8 feuilles. Pulvériser avec des buses à jet dirigé lorsque le stade foliaire du maïs est supérieur à 8, ou lors d'une seconde pulvérisation sur des mauvaises herbes à germination tardive, comme la lampourde glouteron et l'abutilon.
Méthode d'application :	Épandage terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Appliquer dans 200-300 litres d'eau à l'hectare. Consulter la section 3.
Dose d'emploi :	Infestations légères – 1,2 L/ha. Infestations sévères – 1,4 L/ha.

Note : Une phytotoxicité temporaire, comme une brûlure sur la feuille, peut survenir en présence de mauvaises conditions de croissance (frais et trempe, ou chaud [plus de 25ºC] et humide). NE PAS ajouter d'huile ou de surfactant.

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide peut être appliqué seul, une fois par année, sur les lignées auto-fécondées de maïs de semence. (Une variabilité de la tolérance des lignées auto-fécondées a été observée. Les lignées auto-fécondées de maïs de semence n'ont pas tous été testées; l'utilisation de Koril 235 Herbicide Liquide doit être approuvée par la compagnie de maïs de semence et doit être conforme aux directives données par la compagnie de maïs de semence).

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + ATRAZINE	
Mauvaises herbes supprimées :	Consulter la section 2, en plus des mauvaises herbes mentionnées sur l'étiquette de l'atrazine.
Stade de la culture :	De la 4^{e} à la 8^{e} feuille. Consulter l'étiquette de l'atrazine pour connaître les restrictions concernant les mauvaises herbes graminées.
Méthode d'application :	Épandage terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Appliquer dans 200-300 litres d'eau à l'hectare. Consulter la section 3.
Dose d'emploi :	1,2 L/ha de Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + 1,1 – 1,5 kg de matière active d'atrazine à l'hectare.

Note : Ajouter d'abord l'atrazine dans le réservoir du pulvérisateur, bien agiter, puis ajouter Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide.

Une phytotoxicité temporaire, comme une brûlure sur la feuille, peut survenir en présence de mauvaises conditions de croissance (frais et trempe, ou chaud [plus de 25ºC] et humide).
NE PAS ajouter d'huile ou de surfactant ou utiliser de formulations d'atrazine contenant de l'huile.
Consulter l'étiquette de l'atrazine pour connaître les directives, les mises en garde et les restrictions, en particulier les restrictions relatives aux cultures de l'année suivante.

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + ATRAZINE À FAIBLE DOSE	
Mauvaises herbes supprimées :	Consulter la section 2, plus les plantules jusqu'au stade de 6 feuilles – amarante à racine rouge (sensible aux triazines), abutilon*; plantules jusqu'à 8 feuilles – petite herbe à poux. * Traiter avant que les mauvaises herbes mesurent 10 cm de hauteur.
Stade de la culture :	De la 4e à la 8e feuille.
Méthode d'application :	Épandage terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Appliquer dans 200-300 litres d'eau à l'hectare. Consulter la section 3.
Dose d'emploi :	1,2 à 1,4 L/ha de Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + 0,5 kg de matière active d'atrazine à l'hectare.

Note : Ajouter d'abord l'atrazine dans le réservoir du pulvérisateur, bien agiter, puis ajouter Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide.
Une phytotoxicité temporaire, comme une brûlure sur la feuille, peut survenir en présence de mauvaises conditions de croissance (frais et trempe, ou chaud [plus de 25ºC] et humide).
NE PAS ajouter d'huile ou de surfactant ou utiliser des formulations d'atrazine contenant de l'huile.
Consulter l'étiquette de l'atrazine pour connaître les directives, les mises en garde et les restrictions, en particulier les restrictions relatives aux cultures de l'année suivante.

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + BANVEL II (Ne pas utiliser sur le maïs sucré ou les cultures cultivées pour la semence)	
Mauvaises herbes supprimées :	Consulter la section 2, plus les mauvaises herbes mentionnées sur l'étiquette de BANVEL II.
Stade de la culture :	De la 4e à la 6e feuille comme traitement généralisé. Utiliser des buses à jets dirigés si le maïs a dépassé le stade de 6 feuilles, et ce, jusqu'à 50 cm de hauteur. Ne pas appliquer plus de 2 semaines avant l'émergence de la panicule ou sur du maïs dont la hauteur est supérieure à 50 cm.
Méthode d'application :	Épandage terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Appliquer dans 200-300 litres d'eau à l'hectare. Consulter la section 3.
Dose d'emploi :	1,2 L/ha de Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + 290 ml/ha de BANVEL II.

Note : Une phytotoxicité temporaire, comme une brûlure sur la feuille, peut survenir en présence de mauvaises conditions de croissance (frais et trempe, ou chaud [plus de 25ºC] et humide).
Consulter l'étiquette de BANVEL II pour connaître les directives, les mises en garde et les restrictions.
Ne pas ajouter d'huile ou de surfactant.
Ajouter Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide dans le réservoir d'abord, bien agiter, puis ajouter Banvel II.

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + ULTIM 75DF + surfactant non-ionique (Maïs de grande culture dans l'est du Canada seulement)	
Mauvaises herbes supprimées :	Consulter la section 2, plus les mauvaises herbes mentionnées sur l'étiquette d'ULTIM 75 DF.
Stade de la culture :	De la 4^{e} à la 6^{e} feuille (jusqu'à 4 collets visibles ou 30 cm de hauteur, la feuille étendue).
Méthode d'application :	Épandage terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Appliquer dans 200-300 litres d'eau à l'hectare. Consulter la section 3.
Dose d'emploi :	1,2 L/ha de Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + 33.7 g/ha d'ULTIM 75DF + 0,2% v/v de surfactant non-ionique. (Exemples : CITOWETT PLUS, AGRAL 90, AG-SURF).

Note : Appliquer ce mélange seulement si les températures au courant des 24 heures qui précèdent et suivent l'application sont entre 5°C et 28°C. Les risques de phytotoxycité augmentent si les températures gravitent à l'extérieur de ces paramètres.
Des applications séquentielles d'ULTIM 75DF suivi de Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide (au moins 12 heures plus tard) diminuent le potentiel de risque de phytotoxycité.
Consulter l'étiquette d'ULTIM 75DF pour connaître les directives, les mises en garde et les restrictions.

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + FAIBLE DOSE D'ATRAZINE + ULTIM 75DF + surfactant non-ionique (Maïs de grande culture dans l'est du Canada seulement)	
Mauvaises herbes supprimées :	Consulter la section 2, plus les mauvaises herbes mentionnées sur les étiquettes d'atrazine et d'ULTIM 75 DF.
Stade de la culture :	De la 3e à la 6e feuille (jusqu'à 4 collets visibles ou 30 cm de hauteur, la feuille étendue).
Méthode d'application :	Épandage terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Appliquer dans 200-300 litres d'eau à l'hectare. Consulter la section 3.
Dose d'emploi :	0,6 L/ha de Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + 0,5 kg de matière active d'atrazine à l'hectare + 33.7 g/ha (1 sac soluble) d'ULTIM 75DF + 0,2% v/v de surfactant non-ionique. (Exemples : CITOWETT PLUS, AGRAL 90, AG-SURF).

Note : Appliquer ce mélange seulement si les températures au courant des 24 heures qui précèdent et suivent l'application sont entre 5°C et 28°C. Les risques de phytotoxycité augmentent si les températures gravitent à l'extérieur de ces paramètres.
Des applications séquentielles d'ULTIM 75DF suivie de Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide (au moins 12 heures plus tard) diminuent le potentiel de risque de phytotoxycité.
Consulter l'étiquette de l'atrazine pour connaître les directives, les précautions et les restrictions, en particulier les restrictions relatives aux cultures de l'année suivante.
Consulter l'étiquette d'ULTIM 75DF pour connaître les directives, les mises en garde et les restrictions.

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + ACCENT 75DF + surfactant non-ionique (Maïs de grandes cultures dans l'est du Canada seulement)	
Mauvaises herbes supprimées :	Consulter la section 2, plus les mauvaises herbes mentionnées sur l'étiquette d'ACCENT 75DF.
Stade de la culture :	De la 4e à la 8e feuille (2 à 6 collets visibles).
Méthode d'application :	Épandage terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Appliquer dans 200-300 litres d'eau à l'hectare. Consulter la section 3.
Dose d'emploi :	1,2 L/ha de Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + 33,4 g/ha (1 sac soluble) d'ACCENT 75DF + 0,2% v/v de surfactant non-ionique. (Exemples : CITOWETT PLUS, AGRAL 90, AG-SURF).

Note : Consulter l'étiquette d'ACCENT 75DF pour connaître les directives, les mises en garde et les restrictions.
Ne pas appliquer avant que le maïs n'atteigne le stade de 4 feuilles (2 collets visibles) ou après le stade de 8 feuilles (6 collets visibles).

SECTION 8 :
SEIGLE D'AUTOMNE (sans plante-abri de légumineuse)

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide utilisé SEUL	
Mauvaises herbes supprimées :	Mauvaises herbes présentées à la section 2.
Stade de la culture :	Dès le début de la croissance, au printemps, jusqu'au début du stade de la feuille étendard. Appliquer avant que les mauvaises herbes ne dépassent le stade de la 4-5^{e} feuille.
Méthode d'application :	Épandage terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Appliquer dans 50-100 litres d'eau à l'hectare. Consulter la section 3.
Dose d'emploi :	Mauvaises herbes jusqu'au stade foliaire indiqué – 1,2 L/ha. Mauvaises herbes à un stade foliaire plus avancé - 1,4 L/ha.

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + MCPA	
Mauvaises herbes supprimées :	Voir Section 2 sous mélange Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + MCPA.
Stade de la culture :	Dès le début de la croissance, au printemps, jusqu'au début du stade de la feuille étendard. Appliquer avant que les mauvaises herbes ne dépassent le stade de la 4-5^{e} feuille.
Méthode d'application :	Épandage terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Appliquer dans 50-100 litres d'eau à l'hectare. Consulter la section 3.
Dose d'emploi :	1,2 L/ha de Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + 275 g de matière active de MPCA à l'hectare.

Note : Il est préférable d'utiliser le MCPA ester bien que d'autres solutions puissent aussi convenir. Verser d'abord le MCPA dans le réservoir du pulvérisateur, agiter, puis ajouter Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide.

SECTION 9 :
LIN (incluant les variétés à basse teneur en acide linoléique)

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide utilisé SEUL	
Mauvaises herbes supprimées :	Mauvaises herbes présentées à la section 2.
Stade de la culture :	Dès que le lin mesure 5 cm de hauteur, jusqu'au stade bouton. Pour une meilleure sécurité pour la culture, traiter lorsque le lin est de 5 à 10 cm de hauteur.
Méthode d'application :	Épandage terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Appliquer dans 100 litres d'eau à l'hectare. Consulter la section 3
Dose d'emploi :	1,2 L/ha.

Note : Le feuillage peut subir un peu de brûlures et la croissance peut être retardée. Pour une meilleure sécurité pour la culture, traiter en veillée et éviter de pulvériser lors de conditions chaudes (plus de 29°C) et humides.

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + MCPA	
Mauvaises herbes supprimées :	Voir Section 2 sous mélange Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + MCPA.
Stade de la culture :	Dès que le lin mesure 5 cm de hauteur, jusqu'au stade bouton. Pour une meilleure sécurité pour la culture, traiter lorsque le lin est de 5 à 10 cm de hauteur.
Méthode d'application :	Épandage terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Appliquer dans 100 litres d'eau à l'hectare. Consulter la section 3.
Dose d'emploi :	1,2 L/ha de Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + 275 g de matière active de MPCA à l'hectare.

Note : Le feuillage peut subir un peu de brûlures et la croissance peut être retardée. Pour une meilleure sécurité pour la culture, traiter en veillée et éviter de pulvériser lors de conditions climatiques chaudes (plus de 29ºC) et humides. Verser d'abord le MCPA dans la réservoir du pulvérisateur, agiter, puis ajouter Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide.
Les formulations de MCPA amine, ester ou sel de K peuvent être utilisées dans ce mélange en réservoir.

SECTION 10 :
AVOINE (sans plante-abri de légumineuses)

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide utilisé SEUL	
Mauvaises herbes supprimées :	Mauvaises herbes présentées à la section 2.
Stade de la culture :	Du stade 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard. Appliquer avant que les mauvaises herbes ne dépassent le stade de la 4-5^{e} feuille.
Méthode d'application :	Épandage terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Appliquer dans 50-100 litres d'eau à l'hectare. Consulter la section 3.
Dose d'emploi :	Mauvaises herbes jusqu'au stade foliaire indiqué – 1,2 L/ha. Mauvaises herbes à un stade foliaire plus avancé - 1,4 L/ha.

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + MCPA	
Mauvaises herbes supprimées :	Voir Section 2 sous mélange Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + MCPA.
Stade de la culture :	La culture peut être traitée du stade 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.
Méthode d'application :	Épandage terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Appliquer dans 50-100 litres d'eau à l'hectare. Consulter la section 3.
Dose d'emploi :	1,2 L/ha de Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + 275 - 550 g de matière active de MPCA à l'hectare.

Note : Il est préférable d'utiliser le MCPA-K pour supprimer l'ortie royale, bien que d'autres solutions puissent aussi convenir. Verser d'abord le MCPA dans le réservoir du pulvérisateur, agiter, puis ajouter Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide.

SECTION 11 :
TRITICALE (sans plante-abri de légumineuses)

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide utilisé SEUL	
Mauvaises herbes supprimées :	Mauvaises herbes présentées à la section 2.
Stade de la culture :	À partir de la 2e feuille jusqu'au début du stade de la feuille étendard.
Méthode d'application :	Épandage terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Appliquer dans 100 litres d'eau à l'hectare. Consulter la section 3.
Dose d'emploi :	Mauvaises herbes jusqu'au stade foliaire indiqué – 1,2 L/ha. Mauvaises herbes à un stade foliaire plus avancé - 1,4 L/ha.

SECTION 12 :
BLÉ : (de printemps et d'hiver) (sans plante-abri de légumineuses)

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide utilisé SEUL	
Mauvaises herbes supprimées :	Mauvaises herbes présentées à la section 2.
Stade de la culture :	Blé de printemps - à partir du stade 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard mais pas au ou après le stade de gonflement. Appliquer avant que les mauvaises herbes ne dépassent le stade de la 4-5^{e} feuille. Blé d'hiver – de la 2^{e} à la 4^{e} feuille à l'automne ou du début de la croissance, au printemps, jusqu'au début du stade de la feuille étendard.
Méthode d'application :	Terrestre – appliquer dans 50-100 litres d'eau à l'hectare. Aérien – appliquer dans 20-40 litres d'eau à l'hectare. Consulter la Section 3.
Dose d'emploi :	Mauvaises herbes jusqu'au stade foliaire indiqué – 1,2 L/ha. Mauvaises herbes à un stade foliaire plus avancé - 1,4 L/ha.

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + MCPA	
Mauvaises herbes supprimées :	Voir Section 2 sous mélange Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + MCPA.
Stade de la culture :	Blé de printemps - à partir du stade 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard. Blé d'hiver – de la 2^{e} à la 4^{e} feuille à l'automne ou du début de la croissance, au printemps, jusqu'au début du stade de la feuille étendard.
Méthode d'application :	Terrestre – appliquer dans 50-100 litres d'eau à l'hectare. Aérien – appliquer dans 20-40 litres d'eau à l'hectare. Consulter la Section 3.
Dose d'emploi :	Blé de printemps - 1,2 L/ha de Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + 275 - 550 g de matière active de MPCA à l'hectare, où recommandé. Blé d'hiver - 1,2 L/ha de Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + 275 g de matière active de MPCA à l'hectare.

Note : Il est préférable d'utiliser le MCPA-K pour supprimer l'ortie royale, bien que d'autres solutions puissent aussi convenir. Verser d'abord le MCPA dans le réservoir du pulvérisateur, agiter, puis ajouter Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide.

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + 2,4-D	
Mauvaises herbes supprimées :	Voir la section 2, sous mélange Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + 2,4-D.
Stade de la culture :	Blé de printemps et blé d'hiver – À partir de la 4^{e} feuille jusqu'au début de la feuille étendard. Les applications effectuées avant la 4^{e} feuille peuvent endommager la culture.
Méthode d'application :	Terrestre – appliquer dans 100 litres d'eau àl'hectare. Aérien – appliquer dans 20-40 litres d'eau à l'hectare. Consulter la Section 3.
Dose d'emploi :	1,2 L/ha de Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + 275 – 420 g de matière active de 2,4-D à l'hectare.

Note : 2,4-D ester est préféré bien qu'on puisse utiliser d'autres formules. Ajouter d'abord 2, 4-D au réservoir du pulvérisateur, agiter et ensuite ajouter Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide.

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + AVENGE 200-C (Blé de printemps seulement)	
Mauvaises herbes supprimées :	Voir la section 2, plus la folle avoine entre le stade de la 3e et de la 5e feuille.
Stade de la culture :	Entre la 2e et la 6e feuille.
Méthode d'application :	Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Appliquer dans 100 litres d'eau à l'hectare. Consulter la Section 3.
Dose d'emploi :	1,2 –1,4 L/ha de Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + 3,5 – 4,25 L/ha d'AVENGE 200-C.

Note : Ajouter d'abord Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide au réservoir, bien agiter et ensuite ajouter AVENGE 200-C. Consulter le mode d'emploi, les mises en garde et les restrictions de l'étiquette d'AVENGE 200-C, particulièrement les variétés de cultures qui sont recommandées pour le traitement.

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + MCPA Ester + AVENGE 200-C (Blé de printemps seulement)	
Mauvaises herbes supprimées :	Voir la section 2, sous mélanges Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + MCPA ester, plus la folle avoine entre le stade de la 3e et de la 5e feuille.
Stade de la culture :	Entre la 2e et la 6e feuille.
Méthode d'application :	Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Appliquer dans 100 litres d'eau à l'hectare. Consulter la Section 3.
Dose d'emploi :	1,2 L/ha de Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide +275-550 g de matière active de MCPA ester à l'hectare + 3,5 – 4,25 L/ha d'AVENGE 200-C. Utiliser la formulation ester de MCPA seulement.

Note : Ajouter d'abord MCPA ester au réservoir, bien agiter et ajouter Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide, bien agiter et ensuite ajouter AVENGE 200-C. Consulter le mode d'emploi, les mises en garde et les restrictions de l'étiquette d'AVENGE 200-C, particulièrement les variétés de cultures recommandées pour le traitement.

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + ACHIEVE Liquide (Blé de printemps, d'hiver et durum)	
Mauvaises herbes supprimées :	Voir la section 2, plus les mauvaises herbes mentionnées sur l'étiquette d'ACHIEVE Liquide.
Stade de la culture :	Entre la 2e feuille et le début de la feuille étendard.
Méthode d'application :	Terrestre – appliquer dans 50-100 litres d'eau à l'hectare. Aérien – appliquer dans 30-45 litres d'eau à l'hectare. Consulter la Section 3.
Dose d'emploi :	1,2 L/ha de Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + 0,5 L/ha d'ACHIEVE Liquide + 0.5% v/v d'adjuvant TURBOCHARGE.

Note : Ajouter d'abord ACHIEVE Liquide au réservoir, bien agiter et ajouter Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide, bien agiter et ensuite ajouter l'adjuvant TURBOCHARGE. Consulter le mode d'emploi, les mises en garde et les restrictions de l'étiquette d'ACHIEVE Liquide.

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + l'herbicide HORIZON (Blé de printemps et blé durum seulement) Pour le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la région de la rivière de la Paix en Colombie-Britannique.	
Mauvaises herbes supprimées :	Voir la section 2, plus les mauvaises herbes mentionnées sur l'étiquette de l'herbicide HORIZON Mélange en réservoir.
Stade de la culture :	Entre la 2e feuille et le début de la feuille étendard.
Méthode d'application :	Terrestre – appliquer dans 100 litres d'eau àl'hectare. Aérien – appliquer dans 30-45 litres d'eau à l'hectare. Consulter la Section 3.
Dose d'emploi :	1,2 L/ha de Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + 230 à 290 ml/ha d'HORIZON 240 EC + 0,8 à 1,0% v/v d'adjuvant SCORE.

Note : Ajouter d'abord HORIZON 240 EC au réservoir, bien agiter et ajouter Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide, bien agiter et ensuite ajouter l'adjuvant SCORE. Consulter le mode d'emploi, les mises en garde et les restrictions de l'étiquette de l'herbicide HORIZON Mélange en réservoir.

SECTION 13 :
AIL

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide utilisé SEUL	
Mauvaises herbes supprimées :	Mauvaises herbes présentées à la section 2.
Stade de la culture :	Appliquer tôt après la levée des mauvaises herbes au moyen d'un pulvérisateur terrestre seulement. Un traitement par année. Respecter un intervalle d'avant récolte de 58 jours.
Méthode d'application :	Épandage terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Appliquer dans 200 à 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. Consulter la section 3.
Dose d'emploi :	1,2 L/ha.

SECTION 14 :
OIGNON (bulbe sec seulement)

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour l'usage spécial décrit ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que Nufarm Agriculture, Inc. et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Nufarm Agriculture, Inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur la culture figurant ci-dessous. En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assume tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Nufarm Agriculture, Inc. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins de l'usage décrit ci-dessous.

OIGNON (bulbe sec seulement)			
	Volume et pression de pulvérisation	**Période d'application**	**Dose de pulvérisation**
Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide utilisé SEUL	Appliquer dans 200 L d'eau par hectare à une pression de 170 kPa.	Faire deux applications par saison, à intervalle de 10 à 18 jours. Faire la première application lorsque les oignons sont au stade de 2 à 3 feuilles, et la deuxième application lorsqu'ils sont au stade de 4 à 5 feuilles. NE PAS récolter dans les 75 jours suivant l'application.	Appliquer Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide deux fois par saison, à raison de 0,6 L/ha chaque fois. **Mise en garde concernant l'application :** Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide risque d'entraîner la brûlure grave de la feuille de l'oignon lorsque les conditions météorologiques n'ont pas été propices au développement de la couche cireuse externe de la feuille.
	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES		
Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide utilisé SEUL	**Plantules jusqu'au stade de 4 feuilles :** Amarante à racine rouge, séneçon vulgaire.		

SECTION 15 :
CULTURES MINIMALES OU SANS LABOUR

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + GLYPHOSATE (présent sous formes de sel d'isopropylamine ou sel d'potassium)	
Mauvaises herbes supprimées :	Voir la section 2, plus l'étiquette du produit d'association.
Stade de la culture :	La présente recommandation ne s'applique qu'aux cultures minimales ou sans labour, **avant** la levée. Le traitement peut être effectué tout juste avant ou immédiatement après le semis. Dans aucun cas le traitement ne doit être effectué après la levée des cultures. Les mauvaises herbes sont plus vulnérables au stade de plantules. Le traitement ne doit être utilisé que dans les systèmes de cultures minimales ou sans labour (blé, orge et avoine).
Méthode d'application :	Épandage terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Appliquer dans 100 L d'eau **propre** par hectare à une pression de 275 kPa. Consulter la section 3.
Dose d'emploi :	1,2 L/ha + 400 g m.a./ha glyphosate*. Un surfactant non ionique est recommandé pour usage avec le glyphosate. Ajouter d'abord le Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide au réservoir de pulvérisation; agiter; ajouter glyphosate; agiter; puis ajouter le surfactant.

* égal à 1,1 L/ha de glyphosate 360 g/L,
0,9 L/ha de glyphosate 450 g/L, ou,
0,75 L/ha de glyphosate 540 g/L.

SECTION 16 :
LE BRÛLAGE EN PRÉSEMIS

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + Aim EC Herbicide Pour Le Traitement De Brûlage De Canola Spontané (Tous Types)

Appliquer Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide à 600 mL par hectare en combinaison avec Aim EC Herbicide à 36,5 – 73 mL par hectare. Les produite de glyphosate enregistrés peuvent être ajoutés à ce mélange en cuve au 450-900 g m.a./ha.

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + Aim EC Herbicide supprimer la canola spontané (tous types y compris LibertyLink, Clearfield et RoundupReady) de stade cotylédonaire jusqu'au stade 4 feuilles.

Utilisez 100 L/ha d'eau et assurer une bonne couverture pour des performances maximales.

Sans l'adjuvant voulu lorsque vous utilisez ce mélange en cuve avec du glyphosate.

SECTION 17 :
Canola : avant la plantation

Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + L'herbicide liquide Roundup WeatherMax avec la technologie Transorb 2	
Mauvaises herbes supprimées :	Contrôle de canola spontané (tous les types) en plus du contrôle des mauvaises herbes mentionnées sur l'étiquette lorsqu'il est appliqué selon les directives. Voir la section 2, plus les mauvaises herbes mentionnées sur l'étiquette l'herbicide liquide Roundup WeatherMax avec la technologie Transorb 2
Stade de la culture :	Présemis/ Préplantation
Méthode d'application :	Appliquer dans 100 litres d'eau à l'hectare.
Dose d'emploi :	1,5 L/ha de Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide + 0,83 -1,27 L/ha (mauvaises herbes annuelles) ou 1,67-3,33 L/ha (mauvaises herbes vivaces) de l'herbicide liquide Roundup WeatherMax avec la technologie Transorb 2

Note : Ajouter d'abord Nufarm Koril 235 Herbicide Liquid**e** au réservoir, bien agiter et ajouter l'herbicide liquide Roundup WeatherMax avec la technologie Transorb 2, bien agiter. Consulter le mode d'emploi, les mises en garde et les restrictions de l'étiquette de l'herbicide liquide Roundup WeatherMax avec la technologie Transorb 2.

SECTION 18 :

INFORMATIONS CONCERNANT LA SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS :
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL. AVERTISSEMENT POISON. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Entreposer le contenant fermé hermétiquement, loin des semences, des engrais, des plantes et des produits alimentaires. En cas de contact avec la peau ou les yeux, les rincer immédiatement. Ne pas inhaler le brouillard de pulvérisation. Après l'utilisation, se laver les mains et toute partie de la peau exposée. Empêcher que la pulvérisation n'atteigne les cultures autres que celles recommandées. Éviter la contamination des étangs, des cours d'eau, des rivières ou d'autres points d'eau aménagés. Des lunettes de protection ou un écran facial doit être porté lors de la manutention, du mélange et du chargement.

Tous les utilisateurs doivent porter une chemise à manches longues et un pantalon long. Ils doivent en outre porter des gants et un tablier résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement et la pulvérisation.

Pour l'épandage aérien, les personnes qui font les mélanges ou les chargements doivent porter une combinaison sur leurs vêtements de travail habituels.

Porter des gants résistant aux produits chimiques, tel que des gants de nitrile (p.ex., Edmont Sol-Vex # 37-155 / #37-145 ou Pioneer A-15) qui doivent être en bonne condition pendant les activités de mélange/chargement/pulvérisation ainsi que durant les réparations et le nettoyage. Rincer les gants avant de les enlever. It est pas nécessaire de porter des gants résistants aux produits chimiques si les applicateurs et applicateurs aérien utilisent une cabine fermée.

Si le pesticide s'infiltre sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.

Jeter tout vêtement et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le produit. NE PAS les réutiliser.

NE PAS retourner sur le site traité et en interdire l'accès aux travailleurs pendant les 24 heures suivant le traitement.

NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive de pulvérisation.

Seuls les préposés (au mélange, au chargement et à l'application) portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans le site traité pendant le traitement.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui peut être modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le lavage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

PÉRIODES DE PÂTURAGE AVANT LA RÉCOLTE : (blé, orge, avoine et plantules de luzerne)
Ne pas utiliser les cultures traitées pour le pâturage du bétail ou pour le fourrage vert dans les 30 jours suivant la pulvérisation de Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide. Ne pas couper les cultures traitées pour le fourrage dans les 30 jours suivant la pulvérisation de Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide.

ATTENTION :
Les cultures traitées ne doivent pas être utilisées pour le pâturage ou pour le foin à moins que mentionné ci-haut; il n'y a pas assez de données de disponibles en ce moment pour appuyer un tel usage.

PREMIERS SOINS :
En cas d'ingestion, Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec la peau ou les vêtements, Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'inhalation, Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :
Ce produit contient des DISTILLATS DE PÉTROLE. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :
Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrex, 1-800-424-9300.
Pour les urgences concernant la santé et l'environnement, Prosar, 1-877-325-1840.
Pour des informations sur l'utilisation du produit, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE :
Nufarm Koril 235 Herbicide Liquide se solidifie si la température est inférieure à moins 20°C. Il redevient utilisable à des températures au-dessus de 0°C. Les insecticides et les fongicides doivent être séparés des herbicides de manière à éviter la possibilité d'une contamination croisée.
BIEN SECOUER AVANT L'EMPLOI.

ÉLIMINATION :
Contenants Recyclables :
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression.
   Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Réutilisables :
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants Réutilisables – Rechargeables :
En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

14-5968